

## ANNEXE .IE - CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR L'EXTENSION .IE

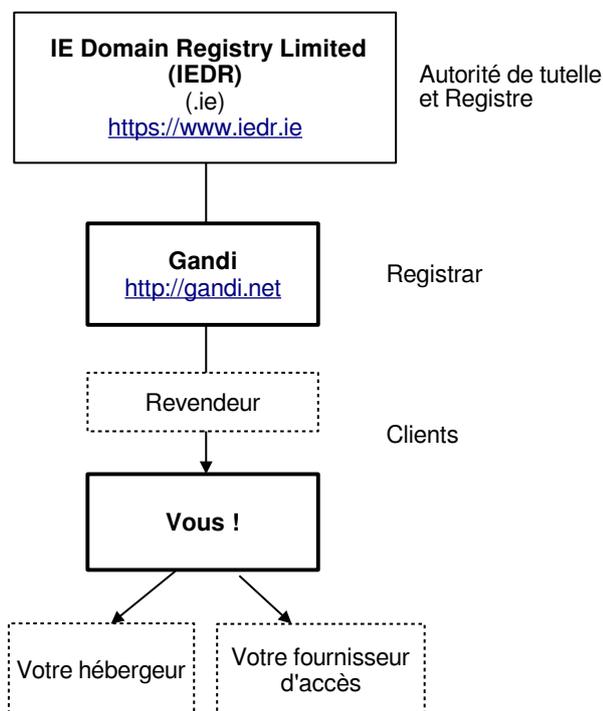
version n° 2.2 du 1<sup>er</sup> juillet 2019

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .IE supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre Site Web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi.

### Article .IE.1. Autorité de tutelle et Registre

.IE est l'extension officielle de l'Irlande. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .IE :



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

### Article .IE.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .IE, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .IE, définies par IEDR consultables à l'adresse suivante : <https://www.iedr.ie/about-the-iedr/our-policies>.

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .IE. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Vous comme à Vous.

### Article .IE.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur : <http://www.gandi.net/domain/ie/info>

#### Conditions d'éligibilité

Les .IE sont ouverts aux personnes ayant un lien réel et substantiel avec l'Irlande tel que défini dans les règles d'enregistrement : <https://www.iedr.ie/uploads/IEDR-RegistrationNaming-.IE-Namespace.pdf> (2. Registration and Naming Policy Statement)

En outre, les contacts propriétaire et administratif doivent être identiques (même identifiant Gandi). Dans le cas d'un contact de type personne morale, la personne physique indiquée dans le contact doit être un membre ou un employé de votre entité ayant le pouvoir d'agir pour le compte de votre entité dans le cadre de la gestion de votre nom de domaine en .IE. En effet, au niveau du Registre, la personne physique renseignée dans le contact administratif a le pouvoir d'effectuer toute modification sur le nom de domaine.

Vous devez fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut, le Registre peut détruire votre nom de domaine.

#### Procédure d'enregistrement

Lors de votre demande d'enregistrement via Notre interface, veuillez indiquer :

- Votre statut ;
- toute information justifiant de votre éligibilité, comme par exemple votre numéro d'enregistrement de société ou votre numéro de marque.

Une fois votre demande effectuée sur Notre site, des documents justificatifs (copies officielles ou certifiées conformes) peuvent être requis par le Registre afin de prouver votre lien avec l'Irlande.

Si des documents justificatifs sont requis par le Registre, Nous vous contacterons par email. Ces justificatifs devront être transmis au Registre dans un délai de 27 jours suivant votre demande d'enregistrement.

De plus, Vous devez spécifier au moins 2 serveurs de noms (DNS) correctement configurés pour le nom de domaine que Vous désirez enregistrer. Si les DNS ne sont pas correctement configurés dans un délai de 20 jours suivant votre demande d'enregistrement, votre demande sera rejetée par le Registre.

Lorsque Vous soumettez votre demande d'enregistrement, Vous acceptez les conditions de responsabilité et d'indemnisation telles qu'établies dans les règles du Registre et Vous acceptez de Vous soumettre à la politique de résolution des litiges telle qu'établie par le Registre.

### Article .IE.4. Durée d'enregistrement

La durée d'enregistrement est de 1 à 10 ans. Pour éviter la désactivation d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **avant la date d'expiration**.

### Article .IE.5. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur : <https://www.gandi.net/domain/price/detail/ie>

### Article .IE.6. Stockage des données personnelles

Vous consentez à la collecte, l'utilisation, la copie, la distribution, la publication, notamment dans la base de données [Whois](#) publique du Registre si applicable, la modification et à tout autre traitement de vos données personnelles par le Registre, son opérateur technique et leurs mandataires et agents ayant pour finalité la fourniture des services de Registre et conformément à la politique

de traitement des données personnelles du Registre.

### **Article .IE.7. Règlement des litiges**

Le Registre a mis en place des procédures alternatives de résolution des litiges spécifiques pour les nom de domaines en .IE, auxquelles Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve :

- Procédure OMPI : <https://www.iedr.ie/dispute-resolution>
- Procédure ADR : <https://www.iedr.ie/uploads/ie-Alternative-Dispute-Resolution-Policy.pdf>

Les procédures de résolution des litiges mises en place par le Registre ne font pas obstacle à l'application des procédures de droit commun devant les juridictions judiciaires ou arbitrales compétentes, qui restent applicables.

### **Article .IE.8. Transfert (changement de Registrar)**

Les règles applicables au transfert sont exposées à l'adresse suivante :

<https://www.iedr.ie/manage-a-domain/transfer-billing-contact>

La demande de transfert s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif.

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'expiration.

### **Article .IE.9. Changement de propriétaire**

Si Vous devez effectuer un changement de propriétaire, veuillez contacter Notre service clients. La procédure est soumise aux règles et conditions spécifiées à l'article 19. « Sale of Rights to use Domain Names » des termes et conditions d'enregistrement en annexe et est soumise au paiement des frais correspondants, hors cas spécifiques (ie : fusion/cession de la société titulaire du nom de domaine ou de décès du titulaire du nom de domaine).

Le changement de propriétaire ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

### **Article .IE.10. Processus de destruction**

**À expiration du nom de domaine**, Nous faisons précéder la procédure de destruction d'une période de suspension (Hold) de 69 jours calendaires, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Faute de renouvellement dans ce délai, le nom de domaine est détruit par le Registre et redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».

*-fin de l'annexe .IE-*